



## COMMUNIQUÉ

### Favorisez de meilleures décisions pour la santé de la population grâce à une EIS

**Montréal, 13 novembre 2018** – Le Réseau québécois de villes et villages en santé (RQVVS) invite les municipalités à identifier des projets en élaboration pouvant faire l'objet d'une évaluation d'impact sur la santé (ÉIS). Les municipalités intéressées à participer à une EIS peuvent entrer en contact avec leur direction de santé publique (DSPublique) pour déposer conjointement une proposition avant le 7 décembre 2018.

#### **Évaluation d'impact sur la santé**

Cette initiative du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) vise à soutenir le développement de projets municipaux plus favorables à la santé et la qualité de vie des citoyens. L'EIS tente d'anticiper les effets potentiels d'une décision sur la santé, puis d'identifier les avenues possibles pour maximiser les retombées positives et réduire ou compenser les impacts négatifs. Ce type d'évaluation prospective est pratiqué dans de nombreux pays afin de soutenir la planification de projets en aménagement du territoire et en mobilité.

#### **Propositions recherchées**

Les projets visés par l'EIS doivent contribuer à aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie. Ces projets doivent être structurants pour leur communauté, en prévoyant la réalisation d'actions pérennes, et en offrant un vaste potentiel d'impacts sur la santé.

Voici des exemples de projets de planification territoriale admissibles :

- À l'échelle des organisations locales (ex. : municipalités, villes, arrondissements et agglomérations) : un plan d'urbanisme, un programme particulier d'urbanisme, un plan d'aménagement d'ensemble, un plan de mobilité durable ou active, un plan de revitalisation urbaine ou un plan directeur des parcs et espaces verts ;
- À l'échelle des organisations supralocales (municipalités régionales de comté et communautés métropolitaines) : un schéma d'aménagement et de développement ou un plan métropolitain d'aménagement et de développement et leur plan d'action.

Six DSPublique obtiendront un soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour la réalisation d'EIS en collaboration avec leurs partenaires municipaux.

Pour plus d'informations, communiquez avec votre direction régionale de santé publique ou acheminez vos demandes à l'adresse suivante : [eis@inspq.qc.ca](mailto:eis@inspq.qc.ca)

N'hésitez pas à partager cette annonce autour de vous !

– 30 –

**Source :**

Réseau québécois de Villes et Villages en santé

**Pour information :**

Ariane Pichette-Neveu, directrice générale par intérim du RQVVS

Tel. :514 655-8843

[Ariane.pichette.neveu@rqvvs.qc.ca](mailto:Ariane.pichette.neveu@rqvvs.qc.ca)